

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> juillet 2010**

**Objet : Durée d'amortissement des installations / aménagements de réseaux et des subventions afférentes**

L'an deux mille dix, le premier juillet à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt et un juin, s'est réuni en session ordinaire, salle Etang des Landes à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, son Président. Ce comité syndical devait se tenir le 17 juin, à défaut de quorum elle a été reportée au 1<sup>er</sup> juillet (voir délibération N° 205).

*En exercice : 15*

*Présents : 9*

*Votants : 9 Pour*

*Etaient présents :*

Mr Alain LAGARDE  
Mme Guilaine JEANNOT PAGES  
Mr Vincent TURPINAT  
Mme Monique BOULESTIN  
Mr Arnaud BOULESTEIX  
Mr Pierre LEFORT  
Mr Noël MARTINIE  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE  
Mr Alain BRETTE

Conseiller Régional du Limousin  
Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin  
Conseiller Régional du Limousin  
Maire-Adjoint de la Ville de Limoges  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Conseiller Général de la Haute-Vienne  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

*Etaient excusés :*

Mr Bernard BROUILLE  
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)  
Mr Eric JEANSANNETAS (et son suppléant)  
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)  
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)  
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)

Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive

---

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Pour rappel, les délibérations n°97 du 11 décembre 2006, N°145 du 3 juillet 2008 et N°200 du 24 mars 2010 prévoient une durée d'amortissement selon les investissements ainsi définie :

- subvention d'équipement (15 ans)
- matériel informatique (3 ans)
- logiciels (2 ans)
- installations et aménagements de réseaux (20 ans)
- subventions reçues dans le cadre des installations et aménagements de réseaux (20 ans)
- compensation versée à Axione Limousin dans le cadre de l'aide à l'installation des équipements Wimax, satellite et Wifi (5 ans)

Les installations et aménagements de réseaux sous-entendent généralement le déploiement de fibre optique, technologie qui a une durée de vie très longue.

Pour des raisons budgétaires, afin de lisser les amortissements qui en découlent sur une durée plus importante, il est proposé d'amortir les futures installations et aménagements de réseaux ainsi que les futures subventions reçues dans le cadre des installations et aménagements de réseaux sur quarante ans plutôt que vingt ans.

A ce jour, seuls les travaux effectués sur la zone de Mulatet à Tulle et engagés en 2008, restent amortis sur 20 ans.

*Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité, d'étaler la durée d'amortissement des futures installations et aménagements de réseaux ainsi que des futures subventions reçues dans le cadre des installations et aménagements de réseaux sur quarante ans plutôt que vingt ans.*

Fait à Limoges, le 1<sup>er</sup> juillet 2010

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

